

5

AXE 2 : SÉCURISER LE CADRE DE LA CONCERTATION « RÉGION-ASSOCIATIONS »

PROPOSITION 5 : Renforcer et conforter la démarche d'observation, de recherche et d'analyse de la vie associative régionale.

Le territoire Hauts-de-France est pionnier dans cette dimension grâce à deux démarches issues des réseaux associatifs en dialogue avec les institutions:

◇ **l'observatoire régional de la vie associative** est unique en France. Porté par les réseaux associatifs en partenariat étroit avec l'Etat et le Conseil régional, il nécessite un soutien plus structurant sur le long terme de la part de ce dernier. Sa mission principale est de permettre aux acteurs associatifs et institutionnels d'accéder à une connaissance plus fine du paysage associatif régional.

◇ **le programme de recherche régional sur le fait associatif**, lui aussi unique en France, en partenariat avec l'Institut Français du monde associatif et l'Etat. A travers ce programme, nous souhaitons faire reconnaître, dans le territoire des Hauts-de-France, la contribution du monde associatif à la société et à la démocratie, mais aussi renforcer le secteur par la connaissance.

Ces deux démarches permettent l'obtention de données objectives sur la vie associative afin d'une part de l'outiller pour l'améliorer, la renforcer, et d'autre part d'éclairer les politiques publiques pour les rendre encore plus adaptées aux besoins du territoire. Elles sont au service des dynamiques territoriales et nécessitent pour cela le soutien du Conseil régional.



Retrouvez les 13 engagements portés par le Mouvement associatif Hauts-de-France dans le document « [La vie associative, une richesse régionale](#) » et rendez vous sur notre [site internet](#) pour plus d'informations.